

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays



SOMMAIRE

L'ANPP 2020 en résumé, face à la crise

p.3

Une triple mission
Un résumé chiffré
La démarche Pays
Une activité adaptée à la crise sanitaire

L'ANPP, un réseau dynamique au service de ses adhérents et partenaires

p.7

Une équipe élue et technique engagée
Un réseau de partenaires impliqué
Une animation de réseau
Une présence sur les réseaux

L'ANPP toujours mobilisée pour la dynamique projet

p.11

Un suivi des enjeux des Territoires de projet
Une activité de représentation
Des outils et contenus adaptés

L'ANPP 2020 en images

p.15

L'ANPP 2020 en résumé, face à la crise

1. Une triple mission

Mission de représentation : Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics

L'ANPP facilite les échanges d'information avec l'ANCT, les Ministères, agences et institutions concernées, les Conseils régionaux et Conseils départementaux. Elle œuvre pour la promotion des Territoires de projet et défend leurs intérêts auprès des instances nationales, régionales et locales, ainsi qu'auprès des assemblées (Assemblée Nationale, Sénat, CESE et Parlement Européen), mais aussi des grands opérateurs nationaux privés.

Mission d'animation : Échanges d'expériences

L'Association anime son réseau d'acteurs à travers l'organisation de différentes manifestations : les Journées rencontre et webinaires qui accueillent un nombre croissant de participants, qui sont des temps d'échanges de bonnes pratiques. Mais aussi, des manifestations d'envergure nationale : les Etats généraux des Pôles territoriaux et des Pays et les Rencontres techniques alternativement chaque année. L'animation des différents groupes de travail (les Clubs) et la réalisation d'enquêtes auprès de ses adhérents, concourent à une meilleure connaissance du réseau des Territoires de projet, notamment avec la publication annuelle du Panorama des Pôles territoriaux et des Pays.

Mission d'accompagnement : Soutien technique

L'Association organise des réunions d'information à destination des Territoires. Elle produit des notes d'actualité et d'information, des notes d'analyse, des notes de synthèse et de décryptage des textes législatifs et réglementaires, des notes méthodologiques. L'ANPP se rend également chaque année dans chacune des régions à la rencontre des territoires.

2. Un résumé chiffré

264 Territoires représentés

899 EPCI (sur 1253)

19.500 communes

32 membres au sein du Conseil d'administration

3 techniciens permanents, **3** stagiaires accueillis

38 partenaires institutionnels

23 années d'implication auprès des Territoires

3 missions principales exercées

16 auditions parlementaires et rencontres ministérielles

15 réunions régionales tenues en 2020

16 webinaires organisés

2 programmes portés :

Programme CEE **ACOTé**

Programme européen **Comm'PAC**

1.200 personnes ayant suivi les Webinaires

700 participants mobilisés lors des ADL

2.536 abonnés sur les réseaux (cumulés)

3. La démarche Pays

Le Pays ou Pôles d'Equilibre Territorial et Rural, appelé plus communément Territoire de projet est un espace caractérisé par **une cohésion géographique, économique, culturelle** et/ou sociale. C'est un cadre de coopération entre intercommunalités. La pertinence du périmètre du Territoire est appréciée par rapport à la notion socio-économique de bassin d'emploi. Il a vocation à couvrir un **espace de solidarités réciproques entre espaces ruraux et urbains, en infra, ou de coopération et réciprocité**. De plus, ce territoire encourage les démarches de concertation et de coordination, invite à la transversalité et la contractualisation, et affirme les principes de stratégie à long terme (via leur charte) partagée et de développement durable.

Par rapport aux autres cadres de coopération locale, le Pays / Pôle territorial est porteur d'une valeur ajoutée liée à sa souplesse. Il privilégie les **enjeux du territoire de façon transversale**, et à partir d'une stratégie prospective et partagée.

Le Territoire de projet est par définition un **espace de coordination et non de gestion**. Il a un rôle fédérateur, d'animation et de coopération entre les différents acteurs locaux (communes, Etablissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, Parcs naturels régionaux, Conseils généraux, Conseils régionaux, acteurs socio-économiques...). Il favorise, dans une démarche ascendante, l'émergence de projets locaux répondant aux attentes des acteurs du territoire et aux enjeux de ce dernier.

Ce Territoire s'appuie sur un **projet de territoire stratégique** et à long terme (environ 20 ans), **intégré**, visant à mettre en cohérence les politiques publiques locales, **et partagé** avec les acteurs et forces vives du territoire.

Il s'appuie notamment sur le **Conseil de développement**, spécificité du Pays, confirmé par la Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM et Engagement et proximité), qui regroupe les acteurs et forces vives du territoire. Il est sollicité pour les décisions stratégiques du territoire.

Enfin, il porte généralement des missions autour de cinq thématiques :

- 1/ les services à la population, dont la santé, les TIC ou la mobilité,
- 2/ la planification spatiale,
- 3/ le développement économique, dont le tourisme, la silveréconomie, la GTEC
- 4/ la transition écologique, porteurs des dispositifs tels l'Agenda 21 ou les PCAET
- 5/ le portage des dispositifs contractuels dont européens ou CRTE

En 2021, 264 Territoires, couvrent 65% du territoire, concernant 47% de la population française.



4. Une activité adaptée à la crise sanitaire

Notre activité et notre organisation 2020 ont été fortement marquées par la crise sanitaire sans précédent que nous avons connu. L'ANPP s'est naturellement adaptée à cette situation, pour son équipe technique et pour ses adhérents.

ORGANISATION INTERNE

L'ANPP s'est mise en télétravail dès le 13 Mars 2020, équipe permanente et stagiaires, et n'aura pas retrouvé de rythme en présentiel de toute l'année.

La mise en place de nouveaux outils de suivi et d'échanges entre les membres de l'équipe et avec son Conseil d'administration s'est rapidement organisée. Après un court rodage, l'activité de l'association n'en a été affectée à aucun moment, bien au contraire.

Hors période de confinement, les membres de l'équipe technique se sont rendus dans les bureaux, rue Joubert, au gré des rares besoins et de manière échelonnée pour garantir une sécurité sanitaire optimale de ses salariés, conformément à la [Charte sanitaire GIE Joubert >>](#), pour laquelle l'ANPP s'est pleinement investie dans la rédaction.

Suite à ces épisodes, le Conseil d'administration a instauré en Juillet, le télétravail 2j/semaine (lundi et vendredi), à la demande de l'équipe, inscrit de manière durable dans le management de l'équipe permanente.

ACTIVITE ASSOCIATIVE

De même, l'ANPP a adapté l'ensemble des outils pour une continuité de service auprès de ses adhérents. Durant les périodes de confinement, l'association a ouvert et rendu accessible à tous les Territoires de projet (adhérent ou non) ses activités et ses mailings.

Une recherche constante de priorisation des enjeux et actions de l'Association a été arbitrée au fil des urgences, qu'elles soient sanitaires, juridiques ou politiques. La transformation des Journées rencontre en Webinaires en est un exemple, la multiplication de la fréquence de ces temps d'échanges en est un autre.

Décrite plus précisément dans le présent rapport d'activité, une [page dédiée à l'actualité juridique et sanitaire >>](#) a été créée, page la plus consultée de l'année 2020. Sur cette page du site, étaient renseignées toutes les informations relatives aux successives lois et ordonnances, décriptages et notes, suivi de l'impact pour les échéances électorales, dossier mise en place du télétravail et du déconfinement, ou encore les analyses d'enquêtes et la capitalisation des actions engagées par les territoires.

En plus de l'augmentation du nombre d'adhérents et des retours satisfaction très positifs, 2020 a toutefois permis de renforcer les liens entre l'ANPP et ses membres, et d'installer durablement un sentiment de communauté des développeurs territoriaux.

L'ANPP, un réseau dynamique au service de ses adhérents et partenaires

1. Une [équipe élue et technique engagée >>](#)

32 membres constituent le CA

7 membres constituent le Bureau

5 collèges

1 Présidence, 1 Présidence déléguée, et 1 Présidence d'honneur

En fin 2020, l'ANPP a renouvelé son Conseil d'administration

Les membres du Bureau



Josiane CORNELOUP,
Présidente



Nicolas SORET
Président délégué



Frédéric REISS
1^{er} Vice-Président



Christelle DUBOS
Vice-Présidente



Louis-Jean DE NICOLAY
Vice-Président



Serge MECHIN
*Vice-Président en
charge des finances*



Béatrice LATOUCHE
Secrétaire

Le bureau est accompagné par 23 administrateurs impliqués

Un Président d'honneur : Raymond VALL, Président de l'ANPP entre 2013 et 2020
Dominique ADENOT, Président du Pays du Grand Clermont
Martine BOUTILLAT, Présidente du Pays d'Epernay Terres de Champagne
Maryse CARRERE, Sénatrice des Hautes-Pyrénées
Céline CHARRIAUD, Présidente du Pays Est Cantal
Didier CUJIVES, Président du Pays Tolosan
Sophie GIRAUD, Présidente du Conseil de développement du Pays Cœur d'Hérault
Guillaume GONTARD, Sénateur de l'Isère
Charles GUENE, Sénateur de la Haute-Marne
Yannick HAURY, Député de Loire-Atlantique
Gaëtan LAMBERT, Président du PETR Sud Manche Baie du Mont Saint Michel
Pierre LEROY, Président du Pays du Grand Briançonnais
Smara LUNGU, Déléguée aux affaires territoriales et parlementaires du Groupe La Poste
Sébastien MARTIN, Président du Pays Chalonnais, Président de l'AdCF
Sylvie MERCIER, Présidente du Pays de Saintonge romane
Jean-Luc MILLO, Président du PETR Ornano-Taravo-Valinco-Sartenais

Bernard PIEDVACHE, Président du Pays de Brocéliande
 Claire SARDA-VERGES, Directrice de l'Agence de Développement Rural Europe et Territoires (ADRET), structure porteuse d'Europe Direct Pyrénées
 Vincent THIEBAUT, Député du Bas-Rhin
 Catherine THIERCE, Présidente du Conseil de développement du PETR Pays de Bray
 Sylvain TRANOY, Président du Pays du Cambrésis
 Elisa VALL, Directrice du Département Appui aux Territoires de la Caisse des Dépôts
 Frédéric WALLET, Ingénieur de recherche, INRAE

L'équipe technique est constituée de :
 Benjamin TENDRON, Stagiaire (3 mois)
 Clara LE TERTRE, Stagiaire (6 mois)
 Clémence ZIEGLER, Stagiaire (3 mois)
 Pacôme BERTRAND, Chargée de mission
 Lisa LABARRIERE, Chargée de mission
 Michael RESTIER, Directeur

2. Un [réseau de partenaires impliqué >>](#)

Partenaires institutionnels



Fédérations d'élus



Partenaires privés



Partenaires médias et partenaires locaux



3. Une animation de réseau

A – Les [Clubs >>](#)

L'ANPP compte plusieurs "Clubs", qui se réunissent plusieurs fois chaque année :

- Le **Club Direct** qui réunit un binôme régional (des anciennes régions) de Directrices et Directeurs de Pays / Pôles territoriaux (4 fois en 2020)
- Le **Club Territoires et Parlementaires** qui réunit plus d'une centaine de Parlementaires intéressés par les questions du développement local (3 fois en 2020)
- Le **Club CoDev** qui a pour objet de réfléchir et d'échanger sur les questions de gouvernance, en milieu non métropolitain (2 fois en 2020)
- Le **Club Europe** qui réunit les Territoires sur le sujet des fonds structurels et sectoriels européens (4 fois en 2020)
- Le **Club Drones et Territoires** qui permet de déflorer les sujets relatifs à ce nouvel outil du développement local (1 fois en 2020)

B - Rencontres régionales

Chaque année, l'ANPP organise *a minima* une réunion annuelle par région. Actualités, rencontres avec un partenaire, problématiques locales, ces temps d'échanges renforcent les liens entre acteurs locaux. En 2020, rencontres en présentiel avec les territoires des Régions Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, Bretagne, Normandie, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, et en visioconférence avec les territoires des Régions Corse, Sud et Occitanie. En raison de la crise sanitaire, de multiples visioconférence ont été réalisées avec l'ensemble des Régions, afin d'évoquer des stratégies de gestion de crise.

C – [Webinaires >>](#)

Afin de remplacer les "Journées Rencontre", format rendu impossible en raison de la crise sanitaire, l'ANPP a développé le format des webinaires en partenariat avec le CNFPT sur de nombreux sujets, aussi bien d'actualités que thématiques.

Webinaires thématiques :

- Mobilité en milieu rural
- Alimentation - Produire et consommer local : un nouveau défi territorial
- Fonds Européens : 1) Les fonds européens et les Territoires de projet, 2) Le devenir des fonds européens et le plan européen de relance, 3) Etats des lieux et perspective sur la prochaine programmation LEADER
- Crowdfunding
- Projet de territoire
- Transition énergétique
- Numérique, tiers-lieux

Webinaires dispositifs / actualités :

- Petites Ville de Demain
- Contrat de Relance de Transition Ecologique (CRTE)
- Fonctionnement interne des exécutifs en période de crise sanitaire *2
- Mise en place du télétravail

D – Des réponses personnalisées

Sollicités par nos adhérents, l'ANPP répond systématiquement à toutes les demandes qui lui sont adressées de manière personnalisée et dans les meilleurs délais.

4. Une présence sur les réseaux

A – Le site internet

Le [site internet de l'ANPP >>](#) est une base référentielle pour ses adhérents, leur permettant de suivre l'actualité, les événements, les publications et l'agenda de l'ANPP. Des pages thématiques (CRTE, AMI, emploi...) facilitent son utilisation.

B – Les réseaux sociaux



1650 abonnés, lancement en 2020 de l'Agora Territoires de projet (140 membres)



410 abonnés



476 abonnés

C – La Lettre "[Territoires de projet](#)" >>>

Lancée il y a trois ans, ce nouveau support trimestriel "La Lettre des Territoires de projet", résume l'activité de l'ANPP et l'actualité des Territoires. A travers des rubriques originales, elle valorise les développeurs territoriaux et l'action de ses partenaires.



Hiver



Printemps



Été



Automne

D – Communiqués

L'ANPP est en contact permanent avec ses adhérents, à raison de plusieurs mails par semaine, au fil de l'actualité et du rythme des travaux gouvernementaux et parlementaires. L'année 2020 a été particulièrement intense avec la gestion de la crise sanitaire, mais aussi les élections et l'entrée dans une nouvelle période de contractualisation. Ainsi 290 mails ont été adressés à nos adhérents cette année.

Un nouveau format a été développé cette année "*Les brèves*". Diffusées une fois par mois, ce communiqué vise à synthétiser les actualités importantes et renvoie vers les informations du site internet et autres liens utiles.



E – Les temps forts



En raison de la crise sanitaire, les Etats Généraux des Pôles territoriaux et des Pays ont été reportés en 2021. Afin de maintenir un évènement d'ampleur nationale à destination des élus et techniciens des Territoires de projet, mais aussi de ses partenaires, l'ANPP a co-organisé en partenariat avec l'ANCT, la Banque des Territoires et le CNFPT, les 3 et 4 Décembre 2020, les "[Ateliers du développement local](#)" en format dématérialisé.

Entre séances plénières et ateliers, cet évènement a remporté un franc succès avec plus de 700 participants sur les deux journées.

F – Les rendez-vous statutaires

Tout d'abord, les assemblées générales, au nombre de deux, qui ont eu lieu en 2020 sont : une ordinaire le 16 Juillet 2020 et une extraordinaire le 3 Décembre 2020. Ensuite, 4 conseils d'administration ont rythmé la vie de l'ANPP, les : 25 Mars, 10 Juin, 9 Septembre et le 9 Décembre, ce dernier ayant notamment permis de renouveler les instances de l'ANPP et d'élire la nouvelle Présidente et le nouveau Président délégué.

L'ANPP toujours mobilisée pour la dynamique projet

1. Un suivi des enjeux des Territoires de projet

A - Suivi des politiques contractuelles (Europe, nationales, régionales)

L'année 2020 a été rythmée par le suivi des diverses politiques contractuelles 2021-2027. L'ANPP a suivi avec une grande attention l'élaboration et les négociations relatives à l'accord de Partenariat 2021-2027, dans le cadre de l'INCOPAP.

Concernant la future contractualisation Etat, soit les CRTE, pour Contrats de Relance et de Transition Ecologique, issus de la fusion des contrats de ruralité et des contrats de transition écologique, une forte mobilisation des équipes a permis de faire reconnaître l'échelle Territoires de projet dans le portage. Un suivi minutieux sera poursuivi en 2021 pour la mise en œuvre de ces contrats.

L'ANPP porte également un programme, avec son partenaire RED, intitulé Comm'PAC, pour la sensibilisation des jeunes agriculteurs aux enjeux de la PAC et du développement rural.

B - Développement économique

L'ANPP accompagne ses adhérents en matière de développement économique territorial, appréhendé comme une thématique transversale qui intègre l'animation du tissu économique locale, le tourisme, la politique culturelle et patrimoniale, la GTEC, l'innovation sociale ou encore la silveréconomie.

L'association intègre l'innovation sociale et l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) comme clé de lecture et de mise en œuvre de toutes les actions économiques, c'est pourquoi nous avons développé des partenariats avec des structures référentes en la matière : AVISE, RTES, CNCRES, Le labo de l'ESS... Nous participons également au projet TRESSONS (Territoires ruraux et économie sociale et solidaire, outils et nouvelles synergies), piloté par l'AVISE et le RTES ([en savoir plus >>](#)).

Sur le tourisme, en partenariat avec le Guide du routard / Hachette, l'ANPP favorise une nouvelle approche du développement touristique local avec l'édition de guide à l'échelle des Territoires de projet. Entre 2014 et 2020, il s'agit de 40 Guides édités.

Enfin l'ANPP a accompagné ses adhérents dans leur démarche de développement économique et favorisé le partage d'expériences, notamment dans les actions mises en place lors des confinements successifs.

C- Coopération interterritoriale (Europe, réciprocité)

Par essence espace de coopération infraterritoriale, les Territoires s'illustrent par leur capacité à développer des synergies au delà de leurs périmètres : proche avec des coopérations, type contrats de réciprocité, qu'à l'échelle européenne par exemple, avec des coopérations transnationales. L'ANPP suit avec une grande attention ces démarches.

D - Mobilité

2020 a été marquée par la mise en application de la loi d'Orientation des Mobilités (LOM), promulguée fin décembre 2019. L'ANPP a suivi et en a régulièrement tenu informés ses adhérents, à travers des communiqués réguliers.

Egalement, l'ANPP a participé aux sessions de travail organisées par le CEREMA au côté d'une trentaine de territoires pour les éclairer et les accompagner sur la prise de compétence mobilité ([plus d'informations >>](#)).

Le sujet des mobilités en milieu rural a également été au cœur d'un webinaire dédié ([retrouvez les présentations >>](#)) et un atelier spécifique sur le sujet s'est tenu lors des Ateliers du Développement local ([plus d'informations >>](#)).

LE PROGRAMME AcoTÉ

2020 marque **le lancement du programme CEE AcoTÉ** – *Acteurs et collectivités engagés pour l'éco-mobilité* - que nous portons avec deux de nos partenaires : CertiNergy & Solutions et La Roue Verte.



Lauréat de l'appel à programme 2019 lancé par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, ce programme vise à **massifier le recours au covoiturage dans les zones peu denses**. Il doit permettre aux collectivités de co-construire des lignes de covoiturage sur-mesure avec les habitants, les entreprises et associations de leurs territoires au travers d'un accompagnement technique et financier.

Le programme AcoTÉ c'est :

- Un programme de **sensibilisation** des décideurs publics aux enjeux du covoiturage.
- Un accompagnement au développement d'une nouvelle solution de mobilité, adaptée aux territoires peu denses et périurbains grâce à la **co-construction de lignes de covoiturage** avec les habitants et forces vives de leur territoire.
- La création d'un **réseau d'acteurs** autour des questions de mobilité afin de favoriser le partage d'expériences et l'émergence de nouvelles solutions de mobilité.

Les objectifs du programme sont de :

Sensibiliser plus de 25 000 élus et fonctionnaires aux intérêts du covoiturage du quotidien.

Permettre le déploiement à grande échelle de lignes de covoiturage sur-mesure avec un objectif de 100 lignes en 3 ans dans les territoires peu denses.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet dédié :

<https://www.acote-covoiturage.fr/>

E - Services à la population et santé

En raison de la crise sanitaire, la santé, dont l'animation des réseaux de professionnels de santé, a été au cœur de l'actualité 2020, illustrant notamment le rôle crucial des Territoires de projet sur le sujet.

L'ANPP opère une veille rigoureuse sur le sujet des services à la population, notamment sur la santé, les Maisons France services, ou encore le numérique et ses usages.

L'ANPP suit l'actualité des démarches innovantes en matière numérique, notamment dans le cadre du partenariat conduit avec RuraliTIC, mais aussi via les échanges avec l'Agence du Numérique.

Egalement, les adhérents de l'ANPP sont régulièrement informés sur la mise en place de RGPD, d'autant plus cette année avec la mise en place du télétravail.

F – Planification spatiale

L'ANPP a poursuivi ses travaux et observations relatives aux SCoT, outil opérationnel permettant notamment la mise en œuvre opérationnelle du projet de territoire, notamment en lien avec les transitions écologiques.

G - Gouvernance alimentaire

L'ANPP opère une veille rigoureuse relative à l'alimentation au sens large, notamment sur les appels à projet qui pourraient intéresser les Territoires de projet.

L'ANPP siège également au sein de l'équipe de coordination et de suivi du RnPAT, qui est le [Réseau National des Projets Alimentaires Territoriaux >>](#), avec d'autres partenaires tels que la FNAU, l'UNCPIC, l'AdCF ou l'APCA.

H – Transition écologique et énergétique

L'ANPP s'est toujours mobilisée sur le sujet, pour ses adhérents, qui ont, pour la majorité, fait de cet axe de travail une priorité de leur stratégie.

Les partenariats avec EDF et ENEDIS ont conduit à la réalisation d'enquêtes sur le sujet :

- Enquête sur les Contrats de Transition Ecologique (CTE) avec EDF, avec un volet plus avancé sur la Transition énergétique
- Enquête sur les Plans Climat Air Energie Territorial (PCAET) avec ENEDIS

En plus du programme CEE AcoTÉ co-porté avec CertiNergy & Solutions, ce partenariat a permis de suivre activement l'actualité des Certificats d'Economie d'Energie (CEE), afin d'informer régulièrement les Territoires sur le sujet.

L'ANPP a aussi animé une formation en partenariat avec Idéal Connaissance, plateforme qui réunit plus de 100.000 agents et élus de la sphère publique, dédiée à la question : *Comment faire vivre une politique énergie-climat à l'échelle d'un bassin de vie ?* Avec un focus important sur les PCAET, et la mise en lumière du retour d'expérience de deux territoires.

Dans le cadre de notre convention avec l'ADEME, France Urbaine et l'AdCF, nous avons publié un guide à destination des nouveaux élus désireux de s'engager dans la transition écologique. "Aujourd'hui mon territoire" ([le guide >>](#)).

2. Une activité de représentation

Comme le précise ses statuts, l'ANPP représente ses adhérents et plus largement les Territoires de projet auprès de ses partenaires avec lesquels elle entretient des échanges réguliers sur les sujets qui les concernent :

Ministères :

- Ministère de la Cohésion des Territoires et des relations avec les Collectivités territoriales
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère de la Transition écologique
- Ministère de la Culture
- Ministère de l'Agriculture
- Ministère des Affaires étrangères et européennes
- Ministère des Transports
- Secrétariat d'Etat à la ruralité
- Secrétariat d'Etat au tourisme
- Secrétariat d'Etat à l'Innovation sociale
- Secrétariat d'Etat à la Biodiversité
- Secrétariat d'Etat au Numérique

Assemblées :

- Assemblée nationale
- Sénat
- CESE
- Parlement européen

Agences de l'Etat :

- ANCT
- Banque des Territoires
- ADEME
- CEREMA
- INRAE
- CNFPT
- Banque de France
- INRAE

Elle participe également activement :

Comité de suivi des contrats de ruralité
Comité de suivi des contrats de réciprocité
Groupe W - FSCoT/FNAU/AdCF/ANPP/FU : SCoT
Groupe W - FNAU
Groupe W - TRESSONS
COFIL Observatoire ADEME
Animation du programme ACOTé
Animation du programme Comm'PAC
Gp de W - ISO 37 101
Comité LEADER
Partenariat "Le Guide du Routard"
Suivi conventions diverses partenaires
Recherches de nouveaux partenaires privés
INCOPAP

3. Des outils et contenus adaptés

A – Panorama des Pôles territoriaux et des Pays

De manière tout à fait exceptionnelle, le Panorama des Pôles territoriaux et des Pays a été publié début 2021. Ce document, qui donne à voir une photographie des Territoires de projet aussi bien en chiffre qu'en action sur l'année, a fait l'objet d'un envoi à l'ensemble du réseau de l'ANPP.

B – Notes et analyses

Note décryptage - Report 2nd tour
Note juridique - Indemnités de fonction
Note juridique - Mandats électifs et agents territoriaux
Note juridique - Présidence par intérim
Note juridique - Remboursement de frais
Note juridique - Vote du budget 2020
Note juridique - Association de personnalités aux exécutifs locaux
Note juridique - Installation CS - Délégués communautaire et non
Note juridique - Retrait d'un membre
Note juridique - Séance d'installation
Note juridique ANPP - Installation des exécutifs locaux - actualisé
Note juridique ANPP - Passation marché dernière version
Note rapport - Mutations économiques
Note rapport - Mission Sénat alimentation
Note rapport - Forêt et filière bois.doc
Note rapport - Illectronisme.doc
Note rapport - Place Départements.doc
Note Rapport CESE - Engagement civique.doc
Note synthèse - Mission Sénat alimentation.doc
Note synthèse - Territorialisation du plan de relance.doc

Note - Arrêté - Télétravail-Covid19
Note - Forfait mobilités durables
Note -- Rapport accès aux services publics
Note - Rapport d'information déserts médicaux
Note -- Rapport leviers dev. des Territoires ruraux
Note - Synthèse propositions Sénat décentralisation
Note ANPP - Feuille de route des réformes en cours
Note ANPP - Nouveaux délais en droit de l'urbanisme
Note ANPP - Orientation scolaire en milieu rural
Note décryptage - Convention citoyenne pour le climat
Note ANPP - Rapport ingénierie Sénat.doc
Note décryptage - Loi ASAP.doc
Note décryptage - Loi Covid 1
Note décryptage - Loi Covid 2
Note décryptage - Loi Covid 3
Note décryptage - Loi Covid 4
Note décryptage - Loi Eco circulaire - der
Note décryptage - Loi Energie et climat
Note décryptage - LOM
Note décryptage - Ordonnance installation CM
Note décryptage - PdL Engagement et proximité

C – Enquêtes

Chaque année, l'ANPP mène des enquêtes auprès des territoires pour mieux connaître leurs actions et missions, afin de les représenter au mieux :

CTE
PCAET
Contractualisation (en 4 volets distincts) :
- LEADER
- Contrat de ruralité
- Contractualisation régionale
- Autres contractualisations
Territoires de projet et Covid-19 (en 4 volets distincts) :
- Organisation
- Gouvernance
- Missions
- Avenir
Gouvernance

L'ANPP 2020 en images



Cette année aura été marquée par une crise sanitaire sans précédent, mais aussi le décès de Jean-François CESARINI, Vice-président de l'ANPP, Député du Vaucluse, fervent défenseur des coopérations interterritoriales, parti beaucoup trop tôt, fauché par ce fléau, qu'est le cancer.



**ASSOCIATION NATIONALE
DES PÔLES TERRITORIAUX ET DES PAYS**

22, rue Joubert – 75 009 PARIS
Tél. 01 40 41 84 13 • contact@anpp.fr • www.anpp.fr